



Un syndicat 100 % Crédit Agricole le syndicat propre à notre entreprise

## CONFINEMENT ACTE 2

Vendredi 30 Octobre, le Directeur Général a communiqué au sujet de l'organisation qui sera effective dans notre Caisse Régionale, durant cette seconde période de confinement

La Direction a également organisé une réunion du CSE pour en informer vos élus.

Compte tenu des nombreux échanges et des remontées de chacun (élus et salariés), la Direction est revenue vers le CSE, ce mardi 3 Novembre, afin de nous proposer quelques ajustements. Nous ne pouvons pas vous cacher notre désillusion, car mise à part la suppression de la « nocturne » dans le réseau, rien de très sérieux ne nous été proposé.

Nous, les élus du SNIACAM, insistons depuis vendredi pour que la Direction prenne en compte les 5 points énumérés ci-dessous. Ces dispositions nous semblent indispensables pour nous permettre « d'assurer une sécurité optimale pour chacun d'entre nous, tout en répondant aux besoins de nos clients » (cf Mr SANTUCCI) :

1. **Contrôle des flux : fermeture des grilles en agence et entrée des clients lorsqu'un salarié leur donne accès aux locaux, dans le strict respect de la « jauge » mise en place par la direction, à savoir : le nombre de clients dans l'agence ne doit pas excéder le nombre de salariés présents.**
2. **Augmenter la part du télétravail comme le demande le gouvernement (1<sup>er</sup> Ministre, Ministre du Travail, ...), mais également Mr BRASSAC, dans le courrier qu'il nous a adressé. Il ne faut pas se contenter d'1 jour pour les agents du réseau et 2 jours pour ceux du siège !**
3. **Aménager les horaires des agents : fermeture pour tous à 17 h maximum. Avec la possibilité de déjeuner à son poste de travail qui nous laisse imaginer que de fait, la durée des pauses sera être réduite au profit du temps de travail.**
4. **Qu'un cadre de travail précis et détaillé soit établi par la Direction, ce qui permettra aux Managers d'organiser cette période de confinement.**
5. **Que soit donné une définition claire et précise de ce qu'est un Rendez-vous essentiel / urgent qui pourrait être réalisé en présentiel.**

Nous demandons simplement que les décisions qui ont été prises lors du premier confinement soient reconduites et améliorées, notamment sur le sujet du télétravail. Il en va de la protection de tous.

Arrêtons cette politique de gestion de la CR par le PNB qui n'a aucune raison d'être durant cette période de confinement, compte tenu des chiffres qui ont été réalisés depuis le début de l'année et des réserves faites depuis des années. Notre direction nous indiquait encore aujourd'hui qu'il n'est pas envisageable que cette période puisse être propice au développement commercial. Nous espérons donc que les actes suivront les paroles.

Vos élus du SNIACAM restent à vos côtés, n'hésitez pas à nous contacter.

Le Bureau du SNIACAM PCA

Contactez-nous sur l'adresse : [sniacampca@gmail.com](mailto:sniacampca@gmail.com)

Visitez notre site : [www.sniacampca.com](http://www.sniacampca.com)

Facebook : [@SNIACAMPCAZUR](https://www.facebook.com/SNIACAMPCAZUR)

Guillaume DUPIC ☎ 06.19.40.41.91 Conseiller Particulier (83)	Florence BEHETS ☎ 06.32.42.68.42 Conseiller en Gestion de Patrimoine (04)
Patrick QUESADA ☎ 06.51.61.37.63 Assistant Pôle Entrepreneurs (83)	Jean-Christophe GIORGI ☎ 06.11.43.51.55 Conseiller Commercial (06)
Yann MERENS ☎ 06.77.43.64.63 Assistant Pôle Entrepreneurs (83)	Sébastien GATTI ☎ 06.20.87.42.15 Conseiller Particulier (83)

**Ils partagent totalement votre quotidien.**

**LE SNIACAM, VOTRE PARTENAIRE DE VIE PROFESSIONNELLE !!**